

# Éduquer et punir : la Cologne agricole et pénitentiaire de Metray (1839-1937)

Autor(en): **Porret, Michel**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **57 (2007)**

Heft 1: **La revanche des victimes? = Die Revanche der Opfer?**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Éduquer et punir. La Colonie agricole et pénitentiaire de Metray (1839–1937).** Sous la dir. de Luc Forlivesi, Georges-François Pottier, Sophie Chassat. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 256 p. (24 planches d'illustrations hors-texte, hélas sans index).

La «délinquance juvénile» est un problème ancien qui éprouve les institutions répressives, celles du contrôle social. En outre, la criminalité juvénile nourrit le débat public et la réflexion morale puis sociale sur sa causalité que la criminologie veut «objectiver», voire quantifier. Dès la Restauration en France, le débat public sur cet objet (*enfance délinquante, enfance dangereuse*) obsède les philanthropes, les moralistes, les magistrats et les pénalistes. Une bibliographie spécialisée sur le sujet paraît dès la fin du Second Empire. Les travaux se multiplient sous la III<sup>e</sup> République. Au siècle de la «question sociale», évaluée en termes économiques par Sismondi ou Marx, le débat sécuritaire sur la délinquance des mineurs condense deux problématiques: les liens entre paupérisme et délinquance juvénile; les «voies correctives» pour protéger le mineur contre l'engrenage récidivant. Cet ouvrage collectif signé par dix-sept auteurs (historiens, littéraire, philosophe, enseignants, spécialiste de la Protection judiciaire de la Jeunesse, archiviste, etc.) vise à repenser la délinquance juvénile. A ce but, les spécialistes étudient la *Colonie agricole de Metray* (Touraine). Entre 1839 et 1937, l'institution «redresse» 17 000 délinquants âgés de 6 à 21 ans (voleurs, vagabonds, orphelins). Parmi eux, Jean Genet, incarcéré 30 mois, du 2 septembre 1926 au 1<sup>er</sup> mars 1929 (*cf.* son roman: *Miracle de la rose*, 1946).

Histoire institutionnelle des colonies pénitentiaires au XIX<sup>e</sup> siècle, cas emblématique de Metray comme structure d'«éducation correctionnelle», culture politique des membres fondateurs (magistrats, financiers, aristocratie, ecclésiastiques, militaires, notables scientifiques, ministres) attachés au libéralisme paternel, formation des éducateurs, éducation des détenus (instruction élémentaire, éducation physique et morale, formation professionnelle), personnel et architecture de la colonie, travail agricole, représentation littéraire et imagerie noire suite au «scandale de Metray» en 1909 («bagne pour enfants»), séjour de Jean Genet, «modèle carcéral» pour Michel Foucault, Metray pièce française du réseau européen de l'éducation surveillée: ces thématiques traitées inégalement, parfois sommairement sur la plan rédactionnel, brossent l'histoire de la colonie agricole. Dès 1839, né du paternalisme des 59 membres fondateurs («Société Paternelle») réunis à Paris chez le juge Frédéric-Auguste Demetz, l'établissement répondra à l'échec avéré de la prison, école de la récidive. Entre «colonie agricole» et «patronage des jeunes détenus», Metray condense autour du paternalisme correctif le libéralisme carcéral et pénal de la Monarchie de Juillet dans un établissement spécial pour les enfants délinquants, à l'instar du quartier spécialisé de la Petite Roquette (Paris).

Éducation, formation, rédemption par la nature, patronage moral des jeunes libérés contre la récidive: cette économie punitive place Metray au pinacle des établissements modèles que légalise la loi du 5 août 1850 (colonies agricoles). Hors de la «ville corruptrice», la prison sans mur au milieu des champs régénèrera dans le travail le délinquant juvénile issu des classes dangereuses (laborieuses) et paupérisées. Pourtant, assez rapidement, le modèle initial d'établissement correctif en milieu ouvert s'effrite face aux pratiques carcérales qui triomphent vers 1900. Sous la III<sup>e</sup> République, la crue des colonies pénitentiaires multiplie les effectifs en dégradant les conditions de détention et la formation du personnel. Pire, la culture pénitentiaire brutalise les usages disciplinaires: dressage corporel, soumission,

violence, cachot, etc. Selon Jean-Jacques Yvorel (introduction), la colonie agricole se mue en «baigne d'enfant». Un enfer disciplinaire où le suicide devient monnaie courante chez les plus désespérés, les plus démunis. Volontiers philanthropique, l'idéal correctif devient répressif pour la «défense sociale républicaine». Entre 1918 et 1937, Mettray devient l'antichambre du «régiment disciplinaire», la «propédeutique» du baigne ou de la centrale criminogène. Il reviendra à l'Ordonnance de 1945 de créer au sein du Ministère de la Justice la «direction de l'Éducation surveillée», détachée de l'Administration pénitentiaire. Si l'esprit de la loi est éducatif contre la criminalisation de la délinquance juvénile, les moyens manquent, notamment au *Centre Spécial d'Observation de l'Éducation* surveillée de Fresnes ... installé en milieu carcéral.

La colonie agricole et pénitentiaire de Mettray signale l'échec du réformisme carcéral né du philanthropisme paternaliste d'après la Révolution. Selon Michel Foucault (*Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Paris, 1975), pour adultes ou pour mineurs, la prison échoue dès sa généralisation vers 1800. Son but répressif et son budget déchirent l'idéal carcéral de l'État de droit – neutralisation sociale plutôt qu'expiation, réinsertion plutôt que récidive. Sans le dire, l'enquête collective sur Mettray illustre un débat crucial pour notre société déboussolée, où le retour de l'ordre moral et de l'autorité répressive veulent endiguer la violence sociale: l'État choisira entre le «traitement socio-éducatif» et l'approche «carcéropénale» de la déviance juvénile. *Education ou répression? Ce choix politique pèse sur l'avenir des institutions démocratiques du contrôle sociale de la délinquance.* Le livre reste ainsi précieux, car il historicise dans la plus longue durée certaines peurs contemporaines face à la délinquance juvénile. *Michel Porret, Genève*

W. H. van der Linden: **The International Peace Movement During The First World War. In and around the Dutch Anti-War Council 1914–1919, its mediatory work for a speedy peace, its Central Organisation for a Durable Peace.** Almere, Tilleul Publications, 2006, 1111 S.

Die Geschichte des Pazifismus, organisierter Friedensbewegungen und ihrer Programme und Aktionen, bildet seit ihrer Institutionalisierung vor drei bis vier Jahrzehnten ein klassisches Thema der historischen Friedensforschung. Die während des Ersten Weltkriegs in verschiedenen Staaten neu entstandenen Friedensgesellschaften, die die älteren, weniger energischen Organisationen verdrängten, auf eine Wiederaufnahme der 1914 zusammengebrochenen internationalen Kooperationen drängten und teilweise auch den Gegensatz zwischen bürgerlichem Pazifismus und sozialistischer Kriegsgegnerschaft abbauten, sind bereits in den 80er Jahren Gegenstand mehrerer Untersuchungen gewesen. Das anzuzeigende Buch unternimmt es, ausgehend vom «Nederlandsche Anti-Oorlogs-Raad» (NAOR) und seinen Vernetzungen eine umfassende Darstellung der unterschiedlichen Friedensbewegungen in Europa und Nordamerika in den Jahren 1914 bis 1919 zu geben. Der Autor knüpft damit an sein 1987 publiziertes Werk zur internationalen Friedensbewegung in den Jahren 1815 bis 1874 an.

In einem ersten Hauptteil stellt der Autor den NAOR, seine Protagonisten, seine Struktur und Ziele sowie seine Beziehungen zu anderen Friedensorganisationen und zu verschiedenen politischen und gesellschaftlichen Kräften in den Niederlanden vor. Der folgende Abschnitt öffnet den Fokus und befasst sich mit der im April 1915 auf einem pazifistischen Kongress im Haag gegründeten «Central Organisation for a Durable Peace», deren Wirkungsmächtigkeit sodann